



Commission économique Du 03 avril 2025

Aujourd'hui a eu lieu la commission économique pour présenter les comptes arrêtés de l'entreprise concernant 2024. Nous n'allons pas revenir sur ce que vous savez déjà, la non-attribution de la prime de participation.

Avec une marge de 1,2% (**décision du groupe on le rappelle**), taux record mais pas dans le bon sens, il est vrai que ça ne laisse aucune place au doute.

Etant donné que les comptes de l'entreprise se porte très bien et que depuis trop d'années les salariés perçoivent peu voir rien du fruit de leur travail, la CGT est venue avec une proposition concernant le partage des richesses.

Nous avons demandé de mettre en place un accord dérogatoire qui ne prendrait pas en compte la totalité de capitaux propre pour l'obtention d'une prime de participation.

La direction nous a répondu qu'elle fera part de notre demande au groupe...rien d'étonnant.

Le plus choquant, ce sont les mots des deux autres syndicats :

« Pourquoi on aurait une prime de participation si les autres entreprises du groupe ne l'on pas ? »

Ça c'est du soutien !!!